



Licenciement pour faute grave ou lourde

Par **NOEMA**, le **22/04/2010** à **20:26**

Bonjour,
je suis attente de ma lettre de licenciement , et , j'ai reçu un appel de ma société me demandant de rendre mon ordinateur et mon vehicule ... est ce une procédure normale , cette demande de restitution pré licenciement.

Merci à vous...

Par **Cornil**, le **25/04/2010** à **17:40**

Bonsoir Noema

Euh Bon, cela me parait un peu limite, même si je suppose que tu es en mise à pied conservatoire en attendant la décision éventuelle de licenciement, car ce serait anticiper sur celle-ci.

Mais ce qui me parait clair, c'est que dans cette situation, tu ne peux te servir à ton profit de cet ordinateur et ce véhicule.

Bon courage et bonne chance.

Cornil :Vieux syndicaliste de droit privé, vieux "routier" bénévole du droit du travail, et des forums à ce sujet, mais qui n'y reste que si la discussion reste courtoise et argumentée. Les forums ne sont pas à mon avis un "SVP JURIDIQUE GRATUIT" ne méritant même pas retour, et doivent rester sur le terrain de la convivialité, ce qui implique pour moi à minima d'accuser réception à l'internaute qui y a répondu. Qu'il sache que son intervention n'est pas tombée aux oubliettes (merci, c'est comme on le sent!). Ingénieur informaticien de profession

(en préretraite)

Par **NOEMA**, le **25/04/2010** à **20:36**

merci à vous , j en en effet bien conscience que l utilisation de ma voiture et de mon ordinateur n'est plus d'actualité...